

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	UFR Droit et Science Politique	
MENTION	DROIT DU PATRIMOINE	
PARCOURS TYPE	Ingénierie du patrimoine	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération n° CEVE-2026-06 DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS, SECONDE CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
- En M2 : Un bloc de compétences est validé dès lors que l'UE de ce même bloc est validée sans compensation.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DU PATRIMOINE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Ingénierie du patrimoine									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	138	40,5	28	28	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 : Langue vivante (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE2 : Déterminer la fiscalité patrimoniale	63	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'entreprise sociétaire	30		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE3 : Gérer les actifs patrimoniaux	75	13,5	12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit patrimonial notarial + méthodologie liquidative	45	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Semestre	S2	SEMESTRE 2	96	63	32	32	Oui	Oui						
UE	S2	UE4 : Langue vivante (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE5 : Diagnostic patrimonial et entrepreneur individuel	33	36	20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Introduction à la gestion de patrimoine	33	13,5	10	10	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1		Écrit	3h	
Matière	S2	Approche patrimoniale générale		22,5	10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet		évaluation d'un projet
UE	S2	UE6 : Sécuriser la fiscalité patrimoniale en droit interne et en droit international	63	13,5	10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité du patrimoine	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit des procédures fiscales	30		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
		TOTAL ANNUEL	234	103,5	60	60								

MASTER 2			DROIT DU PATRIMOINE									Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type			Ingénierie du patrimoine									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	RNCP	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	Nbre d'évaluation	Nature	Durée	
Semestre	S1		SEMESTRE 3	123	99	50	50	oui	oui						
Bloc	S1	BC RNCP	Bloc Compétences fondamentales : RNCP38196BC05 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des biens RNCP38196BC06 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des régimes matrimoniaux, successions RNCP38196BC07 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des affaires RNCP38196BC08 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit fiscal	45	37,5	/	/	oui	non						
UE	S1		Fondamentaux du droit du patrimoine	45	37,5	20	20	oui	oui	CC&CT	CC =1 ; CT=1		Oral	Grand Oral sur l'ensemble des UE du semestre 3 (report de la note sur chaque UE)	
Matière	S1	BC05	Gestion du patrimoine et droit des biens	9	6		1	non	oui	CCI (CC Intégral)		minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	BC06	Régimes matrimoniaux, succession et libéralités	9	3		1	non	oui						
Matière	S1	BC06	Assurance-vie et Gestion patrimoniale	7,5	9		1	non	oui						
Matière	S1	BC07	Droit des sociétés	6	4,5		1	non	oui	CCI (CC Intégral)		minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	BC07	Transmission de l'entreprise	4,5	6		1	non	oui						
Matière	S1	BC07	Patrimoine social	3	3		1	non	oui						
Matière	S1	BC08	Fiscalité du patrimoine	6	6		1	non	oui	CCI (CC Intégral)		minimum 2			
Bloc	S1		Boc Compétences de spécialisation : RNCP38196BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	16,5	24	/	/	oui	non						
UE	S1		Stratégies patrimoniales	16,5	24	10	10	oui	oui	CC&CT	CC =1 ; CT=1		Oral	Grand Oral sur l'ensemble des UE du semestre 3 (report de la note sur chaque UE)	
Matière	S1	BC02	Pratique de l'assurance vie	7,5	9		1	non	oui	CCI (CC Intégral)		minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	BC02	Droit International Privé et gestion de patrimoine	6	6		1	non	oui						
Matière	S1	BC02	Valeurs mobilières	3	3		1	non	oui						
Matière	S1	BC02	Approche macro-économique des marchés	0	3		1	non	oui						
Matière	S1	BC02	Allocations d'actifs	0	3		1	non	oui						
Bloc	S1		Bloc Compétences transversales 1 : RNCP38196BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel	33	18	/	/	oui	non						
UE	S1		Approche patrimoniale globale	33	18	10	10	oui	oui	CC&CT	CC =1 ; CT=1		Oral	Grand Oral sur l'ensemble des UE du semestre 3 (report de la note sur chaque UE)	
Matière	S1	BC04	Droit et réglementation statutaire des conseillers en patrimoine	7,5	3		1	non	oui	CCI (CC Intégral)		minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	BC04	Responsabilité déontologie intermédiation	6	6		1	non	oui						
Matière	S1	BC04	Conseil financier	1,5	1,5		1	non	oui						
Matière	S1	BC04	Préparation certifications (AMF)		7,5		1	non	oui						
Matière	S1	BC04	Affaires contentieuses en gestion de patrimoine	7,5			1	non	oui						
Matière	S1	BC04	Rencontres patrimoniales professionnelles	10,5			1	non	oui						
Bloc	S1		Bloc Compétences en communication spécialisée : RNCP38196BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances	28,5	19,5	/	/	oui	non						
UE	S1		Mise en œuvre des préconisations patrimoniales	28,5	19,5	10	10	oui	oui	CC&CT	CC =1 ; CT=1		Oral	Grand Oral sur l'ensemble des UE du semestre 3 (report de la note sur chaque UE)	
Matière	S1	BC03	Approche patrimoniale globale et dimension relationnelle	9	9		1	non	oui	CCI (CC Intégral)		minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	BC03	Technique commerciale patrimoniale	3	6		1	non	oui						
Matière	S1	BC03	Etude et présentation de cas patrimoniaux	9	4,5		1	non	oui						
Matière	S1	BC03	Colloque annuel	4,5			1	non	oui						
Matière	S1	BC03	Semaine de séminaire FNDP	3			1	non	oui						
Semestre	S2		SEMESTRE 4	6	6	10	10	oui	oui						
Bloc	S2		Bloc Compétences opérationnelles : RNCP38196BC09 - Rédiger une consultation patrimoniale	6	6	/	/	oui	non						
UE	S2	BC09	Bilan patrimonial	6	6	5	5	oui	oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	Soutenance	
Bloc	S2		Bloc Compétences transversales 2 : RNCP38196BC01 - Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques RNCP38196BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel			/	/	oui	non						
UE	S2	BC01 BC04	Stage en entreprise d'un durée de 3 mois minimum			5	5	oui	oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	Rédaction et soutenance du rapport de stage	
			TOTAL ANNUEL	129	105	60	60								